

RECYCLONS NOS DÉCHETS POUR UN MEILLEUR ENVIRONNEMENT

La déchetterie des Jonquiers a reçu en 2017 pour la commune de Pernes 422 tonnes de déchets à recycler avec un taux de valorisation de 42 % (moyenne nationale 41,5 %).

Les quantités de déchets ménagers envoyées à l'incinération en 2017 s'élèvent à 3 395 tonnes.

À cela s'ajoutent malheureusement les décharges sauvages et l'incivisme, car la négligence ou l'irresponsabilité de certains coûtent très cher à la collectivité, c'est-à-dire au portefeuille de tous.

Face à ces situations qui doivent être améliorées, un collectif d'associations composé de La Nesque Propre - CINEA 84 - FNE Vaucluse, participe à la commission de pilotage déchets de FNE Provence-Alpes-Côte d'Azur.

2 dates importantes ont marqué le calendrier :

13 octobre 2016 : Une journée d'informations et d'échanges à Pernes sur "la prévention et la gestion des déchets", organisée par FNE Paca, FNE 84, La Nesque Propre, Cinea 84, en partenariat avec l'association départementale des maires, avec 160 participants (dont 80 élus de Vaucluse). La présentation de 4 solutions concrètes par les représentants des collectivités les ayant mises en place sur des territoires proches (Ardèche, Aude, Hérault), a permis de mesurer le travail à faire dans notre région en matière de prévention, et mis en évidence des dysfonctionnements dans le domaine de la gestion des déchets, avec les impacts environnementaux, sociaux et économiques qu'ils engendrent.

12 juin 2018 : Une journée d'étude "Déchets" organisée par Les Sorgues du Comtat à la communauté de communes du Minervois au Carroux, dans l'Hérault, au cœur du Parc Naturel Régional du Haut Languedoc, en présence de MM Josian Cabrol, président, Jean-Pierre Berraud, vice-président délégué aux déchets, et Vincent Lefebvre, directeur du service Environnement et Déchets, avec 14 participants élus, techniciens et représentants d'associations. Échanges sur les différents modes de gestion, la fiscalité, et la politique de prévention conduite par la nouvelle intercommunalité. Visite de la déchetterie d'Olargues, classée par l'ADEME parmi les 15 sites exemplaires de France.

Après ces importantes journées, le collectif et la mairie, voire l'intercommunalité, vont travailler ensemble pour encore améliorer la gestion des déchets et la qualité de notre environnement.

Il faut cependant rappeler que si tous les habitants respectaient les règles de collecte des déchets, notre cadre de vie n'en serait qu'amélioré et cela sans coût supplémentaire !



